



- 15 L'an mil huit cent vingt et un, le huit octobre, dix heures du matin, pardevant nous Louis Joseph Cleuet Maire officier de l'état civil de la commune de Wizernes sont comparus Adrien Hannebique agé de soixante huit ans, et de Louis Joseph Bailly agé de vingt deux ans, tous deux manouvriers, le premier domicilié en cette commune et second a haline lesquels nous ont déclaré que, aujourd'hui dix heures du matin Alexandrine Annebique agé de vingt cinq ans, fille du premier déclarant, est décédée en la maison de son père sise audit Wizernes, et avons signé le présent acte les deux déclarans aiant dit ne savoir signé après l'ecture faite :

*Lj Cleuet*